53e ANNÉE (6e SÉRIE) N° 35 10 SEPTEMBRE 1936

L'AMI DU CLERGÉ

Paraît à Langres tous les jeudis

Mgr F. PERRIOT
Protonotaire apostolique *ad instar participantium*
FONDATEUR

Mgr A. ROZIER
Protonotaire apostolique *ad instar participantium*
Docteur en Théologie, Chanoine titulaire de Langres
DIRECTEUR

Bulletin d'Ecriture Sainte

SOMMAIRE

I. La critique textuelle du N. T. — 1° Sa nécessité. 2° Ses difficultés. 3° Les recensions du N. T. 4° Divers témoins de ces recensions : *a)* pour les Evangiles ; *b)* pour les Actes des Apôtres ; *c)* pour les Epîtres de S. Paul ; *d)* pour les Epîtres Catholiques ; *e)* pour l'Apocalypse. 5° Quelques règles de critique textuelle.

II. Un nouveau papyrus évangélique, dit « le Cinquième Evangile. »

III. Un fragment de l'Evangile de S. Jean de la première moitié du IIe siècle.

IV. Comptes rendus bibliographiques. — 1° MANUELS : Lusseau et Collomb, t. I; Renié, t. V; Verdunoy, *Bible latine française*, t. III. — 2° ANCIEN TESTAMENT : Honnorat, *Parenté des langues indo-européennes et sémitiques ;* P. Thomas a Villanova, *Jesus in ore prophetarum ;* Nötscher, *Das Buch Jeremias ;* Dom de Puniet, *Le Psautier liturgique ;* Desnoyers, *Les Psaumes ;* Pouget et Guitton, *Le Cantique des Cantiques ;* Brierre-Narbonne, *Exégèse talmudique et midraschique des prophéties messianiques.* — 3° NOUVEAU TESTAMENT : Gaëtan de Raucourt, *La Vérité sur Jésus de Nazareth ;* Lepin, *Le Problème de Jésus ;* Willam-Gautier, *La Vie de Jésus ;* Quénard, *L'Evangile du Royaume de Dieu ;* Tricot, *Vie de N.-S. J.-C. ;* Faivre, *Jésus, lumière et amour ;* Amiot, *Lumière et paix de l'Evangile ;* Soubigou, *Pages d'Evangile pour notre temps ;* Huby, *Les épîtres de la Captivité ;* Bonsirven, *Les épîtres de S. Jean ;* Heuzey, *Les deux Jean ;* M. Brillant, *Le village de la Vierge, Nazareth ;* Brierre, *Sainte Marie-Madeleine.*

V. Principaux articles de Revues et de Dictionnaires parus en 1935 sur des questions bibliques.

I. — La critique textuelle du Nouveau Testament

Dût-on réduire la critique textuelle du N. T. à sa plus simple expression [1], il n'en demeure pas moins acquis que l'on trouve nécessairement ici ou là, quand il s'agit de variantes importantes, des chiffres, des lettres majuscules ou minuscules, des indications de versions en langues diverses, au secret desquelles il faut être initié pour en saisir toute la portée. Et peut être l'embarras est-il plus grand encore pour certains quand ils ouvrent une édition du texte grec et latin du N. T. qui a la prétention souvent justifiée d'être une édition critique, par exemple, Nestle, Vogels ou Merk. Aussi voudrions-nous profiter de la publication par l'infatigable P. Lagrange de la 2e partie de son *Introduction au Nouveau Testament*, intitulée *La Critique rationnelle* [1], pour essayer d'initier sommairement nos lecteurs à la critique textuelle du N. T., leur en montrer la nécessité, leur en exposer les difficultés, et néanmoins les résultats qui peuvent être considérés comme acquis, enfin leur en indiquer la méthode. Nous entreprenons d'autant plus volontiers cette tâche avec un pareil guide que récemment Madame Silva Lake, spécialiste éminente en cette austère discipline, approuvait la simplicité du système de groupement des textes proposé par le P. Lagrange, le jugeait avec raison beaucoup plus intelligible que celui de H. von Soden et bien moins sujet à erreurs que celui de Westcott-Hort [2].

[1] Comme le fait *La Sainte Bible* dont le rédacteur de ce Bulletin, M. le chanoine Pirot, a commencé la publication chez Letouzey, avec le concours si apprécié de plusieurs de ses collègues d'Universités ou de Grands Séminaires. A. R.

I. Nécessité d'une critique textuelle du N. T. — Nous ne possédons aucun autographe des écrivains du N. T. et il n'y a pas lieu d'en être surpris, vu la matière dont on se servait pour écrire, le papyrus. Il a fallu le sol sablonneux et sec de l'Egypte pour permettre à certains textes de traverser les siècles et de parvenir jusqu'à nous en défiant les 200 ans de durée que Pline assignait généreusement à un volume écrit sur papyrus [3]. Il semble même que les autographes du N. T. durent disparaître assez rapidement, puisque les premiers apologistes ne s'y réfèrent jamais. Mais évidemment chaque communauté se soucia, et de bonne heure, d'avoir des copies complètes ou fragmentaires de ces textes sacrés, évangiles ou épîtres. S. Pierre ne se plaignait-il pas déjà que l'on détournait de leur vrai sens des passages difficiles des épîtres de S. Paul ? (II Petr., III, 16). Et si des fragments peu importants par leur longueur, comme l'Oraison dominicale ou divers récits de la Passion, étaient copiés sur des *ostraca* (morceaux de poterie ; on en comptait 25 en 1933), évangiles

[1] Introduction à l'étude du Nouveau Testament. Deuxième Partie : *Critique textuelle* T. II : *La Critique rationnelle*, par le P. M. J LAGRANGE, O. P., avec la collaboration du R. P. St. Lyonnet, S. J. 1 vol. in-8 de XVI 685 p., 100 f. Paris, Gabalda. — Le t. I, qui doit comprendre les notions nécessaires de paléographie, la description des manuscrits, l'énumération et l'appréciation des parties extrinsèques au texte biblique (préfaces, sommaires, sections), sera rédigé par Mgr Devreesse, *scriptor* à la Vaticane, l'auteur de l'important article *Chaînes exégétiques* paru dans le *Supplément au Dict. de la Bible*, t. I. col. 1084-1233

[2] *Journal of Biblical Literature*, 1936, t. LV, part. I, p. 97

[3] *Hist. natur.*, XIII, 83.

et épitres étaient recopiés au début sur le papyrus, plus tard sur le parchemin.

Toutefois les copies que nous possédons sont, au point de vue de leur antiquité, dans une position bien préférable à celle des copies des œuvres de la très grande majorité des auteurs classiques. Alors que pour reconstituer leur texte nous devons nous contenter, par exemple, pour Sophocle de copies postérieures de 1400 ans aux autographes, pour Euripide de 1600, pour Platon de 1300, pour Démosthène de 1200, pour Térence de 700, pour Tite Live de 500 et pour Virgile de 400 ans, en ce qui concerne les écrivains du N. T. l'écart se trouve ramené à 250 ou 300 ans si l'on considère les manuscrits complets, et à moins encore si l'on tient compte des fragments de texte néo-testamentaire contenus dans des papyrus qui datent du milieu du IIIe siècle, ou même remontent jusqu'au IIe avec la collection Chester Beatty et avec ce que l'on a si injustement dénommé « le Ve évangile. »

Seulement, si Dieu, par l'inspiration, a préservé de toute erreur le texte original, il n'est pas intervenu pour garantir ce texte contre toute altération au cours de sa transmission manuscrite. Il eût fallu pour cela un miracle de tous les instants ; le Seigneur n'a pas jugé bon de l'accomplir. D'ailleurs ce miracle était parfaitement inutile pour la transmission, sans altération substantielle, de cette partie du dépôt sacré de la Révélation, puisque la garde en avait été confiée à la sollicitude toujours vigilante de la sainte Eglise assistée par le divin Esprit.

Les Ecritures furent donc copiées, sous la surveillance des communautés chrétiennes, pour les besoins de l'office liturgique et de l'instruction des catéchumènes et des fidèles ; ce furent là évidemment les meilleures copies, établies avec grand soin, parfois avec art et avec luxe ; malheureusement la plupart de ces copies disparurent au cours des persécutions. Elles furent aussi copiées par les particuliers pour satisfaire leur dévotion ou leurs besoins personnels, et, dans ce cas, la reproduction a été souvent moins soignée, et nécessairement moins surveillée dans les détails. La plupart des papyrus ou des manuscrits onciaux et minuscules que nous possédons sont dus à des initiatives privées.

Or il était bien difficile à un copiste d'autrefois, fût-il doué de la meilleure bonne volonté et apportât-il à son travail l'attention la plus soutenue, de ne pas faire de fautes en reproduisant le texte qu'il avait devant lui. Ce texte était déroulé à ses pieds ; il le lisait phrase par phrase pour le reproduire sur le papyrus ou le parchemin étalé sur ses genoux ou sur un pupitre, si bien que la mémoire avait à jouer un rôle souvent important. Cette mémoire pouvait de temps à autre avoir des défaillances, ou substituer presque inconsciemment à un texte de Marc ou de Luc une leçon de Matthieu, dont le texte était généralement mieux connu. L'œil du copiste, trop éloigné de son texte, pouvait aussi prendre une lettre pour une autre, mal séparer les mots ou les phrases. Les signes de ponctuation n'apparurent guère qu'au IXe siècle avec l'écriture minuscule, les accents et les esprits qu'au VIIe s. dans les manuscrits onciaux ; auparavant, on se contentait, et encore rarement, de légers intervalles pour séparer entre elles soit les longues péricopes, soit les phrases, comme cela peut se remarquer dans le *Vaticanus*. De cet état de choses proviennent, par exemple, les interprétations diverses données aux premières lignes du prologue du IVe évangile (Jo., I, 2-4), suivant la séparation adoptée pour les membres de phrase. Il arrivait également au copiste de passer parfois une ligne, ou même plusieurs, si elles avaient une terminaison identique. Ajoutons enfin que si l'on faisait travailler ensemble plusieurs copistes, pour se procurer un plus grand nombre d'exemplaires, les erreurs des yeux dues au scribe solitaire étaient très amplement remplacées par celles provenant de l'ouïe, alors surtout qu'en grec certaines voyelles ou certaines diphtongues présentaient à l'audition le même son : ι et ει dans les plus anciens manuscrits, et, dans les plus récents, ι, ει, οι, υ, ῃ, ou encore ε ou αι (c'est le phénomène dit de l'*iotacisme*).

Ainsi beaucoup de fautes involontaires se sont glissées dans nos manuscrits, même dans nos meilleurs. Le *Vaticanus* lui-même en contient un grand nombre provenant de l'œil, de la main, de la mémoire ou de l'habitude, de lettres redoublées ou supprimées, de l'iotacisme. D'autres fois le copiste, hésitant sur le vrai texte, a cru devoir mettre en marge celui qu'il trouvait dans un autre manuscrit, et de la marge ce renvoi a, plus d'une fois, pénétré dans le texte, soit à côté du mot à remplacer, soit à sa place ; — ou encore, ne connaissant pas le sens de certains mots, le copiste a pu se croire autorisé à les remplacer en introduisant un mot qui avait pour ainsi dire dans la Bible droit de cité ; il aurait pu de la sorte, en dehors d'une illusion de l'œil parfaitement admissible, substituer υσσωπω à υσσω (l'hysope au javelot) dans Jo., XIX, 29.

Mais à côté du copiste ignorant, maladroit ou distrait, à côté du copiste qui s'évertue à comprendre son texte et, quand il ne peut pas le lire, risque une conjecture sans en avertir, il y a le copiste qui veut corriger son texte dans l'espoir de l'améliorer. La Bible connut, et souvent, de tels copistes ; Origène s'en plaignait dès le début du IIIe siècle : « Il est donc évident, disait-il, qu'il est survenu une grande diversité dans les manuscrits, soit par la négligence de certains copistes, soit par l'audace pernicieuse de quelques-uns à corriger ce qui avait été écrit, soit par le fait de ceux qui ajoutaient ou retranchaient ce qui leur semblait bon en faisant l'office de correcteurs... [1] »

On crut exagérés les propos d'Origène ; mais l'examen des manuscrits les justifie de jour en jour et l'on se rend compte que les réviseurs du

[1] *P. G.*, t. XIII, col. 1293.

texte du N. T., à l'œuvre avant le IIIe s., accomplissaient leur tâche avec moins de scrupule que n'avaient fait les grands critiques d'Alexandrie. Ceux-ci par des *obèles* rendaient suspects des passages entiers d'Homère, mais sans les retrancher ou les retoucher, et Origène lui-même les avait imités dans ses *Hexaples ;* nos réviseurs chrétiens montrèrent moins de réserve, tant était ardent leur zèle pour la pure beauté d'un texte qui informait leur vie et devait être la vie des autres. Et dès lors ils n'hésitèrent pas, comme le dit S. Jérôme [1], à enrichir un évangile de traits consignés dans un autre, ou à réformer une langue jugée par eux trop imparfaite pour avoir pu être celle de l'auteur inspiré.

Fautes des copistes et corrections des réviseurs ont multiplié dans des proportions presque invraisemblables le nombre des variantes dans le N. T. ; on les a évaluées à 150, 200, 250 000, alors que tous les mots du N. T. dans le texte reçu ne dépassent pas 140 000, et on a pu affirmer qu'il n'y a certainement pas deux copies du texte grec qui soient complètement identiques.

Cet état de fait n'est nullement alarmant en soi. D'abord, beaucoup de ces variantes sont d'ordre orthographique et se corrigent aisément ; d'autres sont d'évidentes méprises : confusions ou interversions de mots, mauvaises coupures de mots ou de phrases, auditions défectueuses, et il y a bien peu de corrections voulues pour lesquelles l'intention qui les a inspirées ne soit pas évidente ou soupçonnable (cf. Mc., I, 2 ; VII, 5a ; Luc, II, 33 ; XXII, 43 ; Jo., VII, 8). Il convient toutefois de jeter un coup d'œil attentif sur ces variantes afin d'en éliminer le plus grand nombre ou d'en utiliser quelques-unes pour grouper les manuscrits en familles et discerner les recensions auxquelles donnèrent naissance les efforts des réviseurs du IIe et du IIIe s.

C'est là la besogne austère et ardue réservée à la critique. Depuis de nombreuses années elle s'y adonne avec une persévérance inlassable et elle a obtenu des résultats pleins de promesse. Westcott-Hort faisait déjà remarquer qu'en dépit de la multitude des variantes, plus des 7/8es du texte du N. T. nous était parvenu sous une forme admise de tous, que l'on pouvait douter de la véritable leçon seulement pour 1/60e et que le sens même du texte original était à peine en cause pour la millième partie. Ne convient-il pas de se féliciter de ces résultats et de bénir une critique judicieuse et prudente, dont les efforts inlassables permettent de mieux retrouver chaque jour dans leur merveilleuse intégrité les textes du N. T. substantiellement tels qu'ils furent dictés ou écrits par les auteurs inspirés eux-mêmes ?

II. Difficultés que rencontre la critique textuelle du N. T. — Ces difficultés proviennent surtout, au risque de sembler dire quelque chose de paradoxal, de l'abondance même des matériaux dont on dispose pour retrouver le texte primitif : manuscrits, versions et citations des anciens auteurs.

En 1933, von Dobschütz comptait 48 papyrus néo-testamentaires, originaires d'Egypte pour la plupart, datant du IIIe VIIe s. ; parmi eux les papyrus de Chester Beatty nos 45, 46, 47 méritent une mention spéciale à cause de leur étendue et de leur haute antiquité, puisque, remontant au IIIe s., ils nous donnent, malgré de regrettables lacunes, la plus ancienne portion importante du N. T. que nous ayons jusqu'à ce jour [1].

A côté des papyrus, il y a les manuscrits ou fragments de manuscrits sur parchemin. Selon l'écriture on les distingue en majuscules et minuscules. Le même Dobschütz comptait, en 1933, 208 manuscrits majuscules, dont cinq seulement ont renfermé dans l'original ou renferment à l'heure actuelle le N. T. entier ; les minuscules seraient au nombre de 2.370.

En dehors des papyrus et des manuscrits qui nous donnent le texte original du N. T., il y a principalement les versions syriaques, latines et coptes, à côté desquelles on peut aussi mentionner les versions gothique, arménienne et géorgienne. Ces versions ne présentent sans doute que d'une manière médiate le texte du N. T. ; elles permettent néanmoins de retrouver souvent, sous la traduction, le texte original tel qu'il se lisait couramment dans une contrée déterminée, texte plus ancien d'ailleurs que celui de nos meilleurs manuscrits, puisque les plus anciennes versions datent du IIe s. ou des débuts du IIIe, alors que le *Vaticanus*, par exemple, n'est que de la seconde moitié du IVe s. Il est donc possible de savoir par les versions l'époque à laquelle remontent certaines variantes et la contrée où elles ont pris naissance, ce qui, du même coup, permet de dater parfois les manuscrits grecs dans lesquels on les rencontre, ou d'indiquer leur provenance. — Toutefois, l'utilisation des versions demande une grande circonspection : toutes ne sont pas d'égale valeur. S'il y en a de littérales, il y en a d'autres qui recourent volontiers à la paraphrase ; pour retrouver le mot grec lu par le traducteur, il faut se familiariser avec son vocabulaire et ne pas oublier que si nos textes grecs ont été postérieurement revisés, celui des versions l'a été également dans bien des cas. Pour le retrouver en son état primitif, il faut consulter les meilleurs ma-

[1] « Magnus siquidem hic in nostris codicibus error inolevit, dum quod in eadem re alius Evangelista plus dixit, in alio quia minus putaverint, addiderunt. Vel dum eumdem sensum alius aliter expressit, ille qui unum e quatuor primum legerat, ad ejus exemplum ceteros quoque existimaverit emendandos. » *(Ad Damasum præfatio).* Il est bien évident que le réviseur qui complétait par Matthieu le texte du *Pater* qu'il lisait dans Luc, n'avait aucun souci de retrouver le texte primitif du 3e évangile.

[1] Ces papyrus ont été publiés par F.-G. Kenyon : *The Chester Beatty Biblical Papyri.* I : *General Introduction ;* II : *The Gospels and Acts ;* III : *Pauline Epistles and Revelation,* London, 1933-1934. Voir *Ami* 1932, p. 161-163.

nuscrits, les classer, les grouper afin d'aboutir à une édition vraiment critique. On jugera de l'ampleur de la tâche par ce seul fait que nous possédons, pour la seule Vulgate, plus de 8 000 manuscrits, et plus d'un millier pour les autres versions.

Viennent ensuite les citations des auteurs anciens, Pères de l'Eglise et écrivains ecclésiastiques, y compris les hérétiques. Elles aussi sont infiniment précieuses, soit pour permettre d'atteindre souvent un texte plus ancien que celui de nos meilleurs manuscrits, soit pour aider à répartir dans le temps ou dans l'espace les variantes des manuscrits et à établir ainsi entre eux une classification qui met souvent sur la voie d'une véritable filiation. Il est bien évident qu'à ce point de vue les citations des auteurs anciens offrent des points de repère chronologiques ou topographiques qui sont bien autrement précis que ceux que nous donnent parfois les versions et les manuscrits. — Il va sans dire toutefois que pour nous rendre cet important service, ces citations ne doivent être recueillies que d'après une édition critique : celle de l'Académie de Berlin pour les auteurs grecs, celle de l'Académie de Vienne pour les auteurs latins, et pour les auteurs de langue orientale, celle de la *Patrologia Syriaca,* de la *Patrologia Orientalis* et du *Corpus Scriptorum christianorum orientalium.* On ne peut pas se servir avec sécurité de la *Patrologie* de Migne. — Encore ne suffit-il pas d'avoir une bonne édition. Il faut de plus se rendre compte, par le texte lui-même et surtout par le contexte, si l'auteur ancien n'a pas cité de mémoire ou s'il n'a pas résumé son texte pour n'en retenir que l'essentiel. Si cet auteur ancien est un latin, il convient de se demander de plus s'il a vraiment reproduit son texte scripturaire d'après un manuscrit ou s'il ne l'a pas traduit lui-même directement du grec. Somme toute, une citation latine ou grecque isolée, non confirmée par le contexte, devra à priori être considérée comme suspecte ; si au contraire elle a en sa faveur le contexte insistant sur certains termes particuliers, ou si elle a pour elle, dans la contrée ou à l'époque, d'autres autorités, elle sera digne de considération, ne serait-ce que pour indiquer la teneur sous laquelle se présentait un texte du N. T. dans tel milieu ou à telle époque.

Ainsi donc les éléments ne manquent pas pour permettre de rétablir le texte sacré dans sa teneur primitive ; les sources sont anciennes et abondantes. Mais une critique textuelle si richement outillée serait réduite à l'impuissance si elle ne commençait pas par répartir en recensions les matériaux dont elle dispose, quelle que soit leur nature : papyrus et manuscrits, versions et citations d'auteurs anciens.

III. Recensions du N. T. — L'édition de Robert Estienne de 1550, dont le succès fut tel qu'elle lui valut le nom de *textus receptus,* ne fut à aucun titre une édition critique du N. T. Robert Estienne s'était surtout servi d'Erasme, lequel s'était contenté d'utiliser quelques manuscrits des dominicains de Bâle, qui n'étaient point parmi les meilleurs. Néanmoins, durant près de trois siècles, personne ne se soucia d'éditer un texte qui différât notablement de celui de Robert Estienne, lequel n'était autre que celui qui avait prévalu dans l'Eglise grecque. Bengel (1687-1752) fut le premier qui se préoccupa de grouper les manuscrits par familles ; après lui vinrent Griesbach (1745-1822) et Hug (1765-1846). Les plus anciens manuscrits servirent de guides à Lachmann pour l'édition du N. T. qu'il publia en 1830 ; sa prétention était de réablir le texte usité dans l'Eglise au ɪᴠᵉ s., il s'était surtout servi de deux manuscrits bien connus, le *Vaticanus* et l'*Alexandrinus.* Les travaux de Lachmann furent rejetés dans l'ombre par ceux de Tischendorf (1815-1874). Celui-ci, chercheur infatigable, découvrit 21 manuscrits majuscules et en employa 23 qui n'avaient jamais été utilisés. Il n'avait pourtant guère confiance, pour établir son texte, dans la distribution des manuscrits en familles ; il préférait la leçon la plus ancienne si elle lui paraissait la meilleure. Les résultats de son opiniâtre labeur ont été condensés dans l'*editio octava major* de 1869-1872. Le texte de Tischendorf montre un attachement trop exclusif peut-être pour le *Sinaïticus,* qu'il avait lui-même découvert au Sinaï, mais il distingue nettement la forme postérieure du texte du N. T., celle du *Textus receptus,* de la forme ancienne, celle des ɪɪᵉ et ɪɪɪᵉ s., qu'il essaya d'atteindre grâce à certains manuscrits de premier ordre : le *Sinaïticus,* l'*Alexandrinus,* le *Vaticanus,* le *Codex Ephræmi rescriptus* et le *Codex Bezæ.*

Avec Westcott-Hort, au contraire, reparut le souci, qui ne devait plus être abandonné, de grouper les manuscrits par familles et de distinguer les recensions. Dans leur recherche des recensions les deux savants anglais prirent pour point de départ le fait signalé par S. Jérôme dans sa préface des Evangiles au Pape Damase, soit pour l'Ancien Testament, soit pour les Evangiles : « *Prætermitto eos codices quos a Luciano et Hesychio nuncupatos paucorum hominum asserit perversa contentio : quibus utique nec in toto veteri instrumento post septuaginta interpretes emendare quid licuit, nec in novo profuit emendasse : cum multarum gentium linguis Scriptura ante translata doceat falsa esse quæ addita sunt.* »

S. Jérôme attestait clairement dans ce passage qu'un certain Hésychius et un certain Lucien avaient fait chacun une recension de l'A. et du N. T. qui se distinguaient par des additions ; aussi mettait-il ces textes de côté pour leur préférer des manuscrits peu ou point recensés et plus courts, susceptibles de reproduire un texte du N. T. plus conforme à l'original. Westcott-Hort imitèrent S. Jérôme et ils crurent découvrir ce texte, à l'abri des révisions systématiques et qu'ils qualifièrent alors de « texte neutre », dans le *Vaticanus,* le

Sinaïticus et les manuscrits de la même famille. Ainsi fut élaborée par un labeur prolongé l'édition du N. T. de Westcott-Hort ; parue en 1881, elle eut un grand succès et marqua la victoire définitive de la méthode critique sur la simple reproduction du *Textus receptus*.

Celui-ci, d'ailleurs, dont une révision très soignée par Scrivener parut également en 1881, perdit de plus en plus de crédit, en Allemagne d'abord, en Angleterre et en France ensuite.

La question des familles et des recensions était plus nettement posée que jamais devant les savants ; elle était loin hélas ! d'être résolue, et pendant quelque temps, plutôt que de l'aborder de front, on vécut de compromis. De 1894 à 1900, Bernard Weiss publia un texte du N. T. en s'appuyant surtout sur la valeur rationnelle des variantes et en donnant la préférence au *Vaticanus*, et Nestle constitua son édition critique du N. T. d'après Tischendorf, Hort et Weiss.

La question des recensions fut reprise à fond par Hermann von Soden ; il en distingua trois et prétendit reconstituer le texte original par le système majoritaire Si les trois recensions ou deux d'entre elles étaient d'accord pour une leçon déterminée, cette leçon devait être adoptée ; si chacune avait sa variante, von Soden choisissait, en se préoccupant d'exclure toutes les leçons qui visaient à l'harmonisation, surtout pour les Evangiles. Le texte qu'il nous donna fut dans son ensemble une régression fâcheuse vers le *Textus receptus ;* ses immenses travaux eussent mérité d'aboutir à un meilleur résultat. Du moins confirmèrent-ils l'existence de trois groupes de témoins, manuscrits et versions, et préparèrent ils pour les travailleurs de l'avenir des listes de variantes du plus grand intérêt, quoique parfois sujettes à révision.

Au dire du P. Lagrange, l'édition de von Soden est à refaire, et c'est sans doute pour avoir constaté cet insuccès, dû à la recherche trop exclusive des origines grecques, que M. Vogels a suivi une tout autre voie, en s'appuyant principalement sur les anciennes versions latines et syriaques.

Les hésitations des savants devant la voie à suivre, l'échec rapide et retentissant de von Soden ont causé chez beaucoup, il faut en convenir franchement, un certain découragement. « On est las, dit le P. Lagrange, de ces éditions éclectiques, à peu près aussi bonnes les unes que les autres dans l'opinion générale, et qui, par conséquent, n'aboutissent pas à rallier tous les esprits. Beaucoup pensent sans doute, avec M. L. Cerfaux, que « les exégètes ont perdu toute confiance dans ces compromis de fortune entre les diverses familles de textes. Ce qu'ils demandent, c'est un *thesaurus* clair et ordonné. Il n'y aurait aucune honte à réimprimer soit le *Vaticanus*, soit mieux encore le texte byzantin, quantité stable et définie [1]. »

Suivre le conseil de M. Cerfaux nous ramènerait à deux siècles en arrière ; lui-même s'y refuserait tout le premier, et ce n'est point parce qu'une tâche est difficile et ardue qu'il convient d'y renoncer. Sous ce rapport, le R. P. Lagrange donne, au soir de sa vie, un bel exemple de ténacité et de persévérance que les jeunes de l'avenir feront bien d'imiter. Profitant de l'expérience de ses devanciers, instruit par les motifs de leurs insuccès partiels ou totaux, il suggère de répartir en quatre recensions les manuscrits, versions et citations anciennes du N. T. : recensions B, D, A et C. — La recension B, la meilleure, dont le *Vaticanus* est le principal témoin, n'est pas le « texte neutre » que croyait Hort ; elle aussi est le fruit d'une révision et d'une révision trop critique, elle nous donne le texte du N. T. en usage en Egypte. — La recension D nous offre le texte qui paraît le plus ancien, le texte si malencontreusement nommé « occidental », puisqu'il prit naissance en Egypte dès les premiers temps du Christianisme ; il a pour principal représentant le *Codex Bezæ ;* c'est une recension harmonisante populaire, la plus hardie, soit en harmonisant d'un Evangile à l'autre, soit en complétant, comme dans les Actes, par quelques bonnes leçons anciennes et par beaucoup d'autres qui sont à rejeter. — La recension A, dont le prototype, pour les Evangiles du moins, est l'*Alexandrinus ;* son texte qui a prévalu à Antioche avant de dominer par Constantinople, est le plus corrigé dans le sens de l'élégance et de l'uniformité ; c'est un texte de lettré, A pourrait signifier *académique*. Il eut une immense fortune et fut reproduit par la masse des manuscrits, surtout par les minuscules ; aussi devint-il en gros le texte des éditions imprimées depuis Robert Estienne jusqu'à Tischendorf, c'est le texte dit « byzantin, » le trop fameux *Textus receptus*. — La recension C est une nouvelle recension qui commença à s'imposer à la suite de l'étude du groupe des manuscrits de Ferrar [1] et du manuscrit oncial *Koridethi*. Ce groupe, né en Egypte plutôt qu'à Césarée, semble être une fusion des recensions B et D ; il n'est pas encore constitué avec une netteté parfaite, et il est surtout attesté pour S. Marc [2].

IV. Divers témoins de ces recensions. — L'établissement de ces recensions apporte évidemment un grand secours à la critique textuelle du N. T. ; avec le P. Lagrange nous allons voir successivement quels en sont les témoins pour les Evangiles, les Actes des Apôtres, les Epîtres de S. Paul, les Epîtres catholiques et l'Apocalypse.

1. Evangiles

I. Papyrus et manuscrits. — *a) Recension harmonisante populaire ou recension* D. — Le principal témoin de cette recension parmi les ma-

[1] *La Critique rationnelle*, p. 17.

[1] Cf. *Supplément au Dict. de la Bible*, t. III, col. 272-274.

[2] Lake, Blake et New, *The Cæsarean text of the Gospel of Mark*, dans *The Harvard Theological Review*, octob. 1928.

nuscrits est le *Codex Bezæ*, qui est désigné d'ordinaire par la lettre majuscule D[1]. Ce manuscrit gréco-latin contient les quatre évangiles et les Actes. Son origine est fort incertaine. On a proposé d'abord le sud de la Gaule, puis le sud de l'Italie, puis l'Egypte. Le P. Lagrange pense que si le texte grec du manuscrit est d'origine égyptienne, le manuscrit lui-même proviendrait d'un pays où le latin était non seulement parlé, mais dominant, car c'est seulement ainsi qu'on peut expliquer l'influence très forte du latin sur le grec ; il assignerait donc à ce manuscrit le sud de la Gaule ; c'est d'ailleurs à Lyon, au monastère de S. Irénée, qu'il est apparu pour la première fois [2]. Ce serait un manuscrit du vie s., peut-être, d'après Clark, du ve.

Nous avons comme autres témoins grecs de la recension D : le fragment sur parchemin O 171 (contenant Luc, xxii, 44-56, 61-63) attestant la présence en Egypte, au ive s., très probablement avant les grands onciaux, d'une recension D encore exempte ou déjà corrigée d'un certain nombre de fautes que l'on rencontre dans le *Codex Bezæ ;* — le papyrus *21* comprenant Mt. xii, 24-26, 31-33, du ve s. ; — un fragment d'Irénée *(Hæres.*, iii, 9) sur papyrus du iiie s. citant Mt. iii, 16 sq., plus conforme au texte du *Codex Bezæ* que le texte latin d'Irénée.

[1] Rappelons en quelques mots la manière dont sont désignés, dans les notes des éditions critiques ou dans les manuels et revues bibliques, les papyrus et les manuscrits. — Les papyrus sont signalés par la lettre P et un chiffre en exposant, v. g. P^{45}. — Les manuscrits onciaux, par une lettre romaine majuscule de A à Z, puis par les lettres grecques majuscules de Γ à Ω en laissant de côté celles comme A, C qui présentent trop de ressemblance en grec et en latin ; enfin, par des lettres hébraïques. Il arrive malheureusement parfois que la même lettre s'applique à des manuscrits différents pour des portions diverses du N. T. ; ainsi D dans les Evangiles désigne le *Codex Bezæ* et dans les épîtres de S. Paul le *Codex Claromontanus*. Il serait facile de remédier à cet inconvénient en ajoutant, en exposant, un petit e (Evangiles) ou un petit p (Paul) : D^e, D^p ; ou encore, comme le N. T. était anciennement divisé en quatre sections : évangiles *(e)*, Actes et épîtres catholiques *(a)*, épîtres de Paul *(p)* et Apocalypse *(r*, du mot anglais Revelation), en mettant au bas de la lettre le n° correspondant à la section du N. T. contenue dans le manuscrit : ainsi E 1 c'est le *Basileensis* pour les Evangiles, E 2 le *Laudianus* pour les Actes des Apôtres, E 3 le *Sangermanensis* pour les épîtres de S. Paul. L'usage semble s'introduire, et on ne peut qu'y applaudir, de désigner le *Sinaiticus* non plus par la première lettre de l'alphabet hébreu, que les imprimeurs de livres ou de revues peuvent ne pas avoir toujours à leur disposition (alors que ce manuscrit est l'un des plus fréquemment invoqués), mais par la lettre S qui évoque le lieu où il fut retrouvé par Tischendorf. — Les manuscrits minuscules sont désignés par des chiffres arabes.

Parfois aussi (c'est le système de notation non plus de Tischendorf, mais de Grégory), au lieu d'utiliser pour les onciaux des lettres majuscules romaines, grecques ou hébraïques, on se contente de la lettre O suivie d'un chiffre arabe jusqu'à épuisement des manuscrits existants. Selon cette notation, O1 serait le *Sinaiticus*, O3 le *Vaticanus*.

Toute édition manuelle critique du N. T. a dans la préface et, parfois, sur un carton séparé l'indication des sigles désignant les manuscrits principaux du texte grec et des différentes versions ; il faut s'y reporter souvent, surtout dans les débuts, pour tirer de l'édition qu'on a en mains tous les renseignemants scientifiques qu'elle est susceptible de fournir.

[2] Cf. *Critique rationnelle*, p. 43.

L'existence en grec d'une recension D est donc attestée : par l'ancienneté et la persistance de leçons qui font partie du texte du *Codex Bezæ* et constituent comme un fond sur lequel s'est exercé le recenseur ; par l'existence de ces leçons dans les traductions latines et syriaques entre lesquelles le grec fut le seul lien possible ; enfin par les débris précieux de papyrus. C'est probablement à Alexandrie que cette recension prit naissance ; cette ville était un centre d'activité critique, et aussi le lieu de rencontre des latins et des syriens. Bien qu'ayant été anciennement très répandue, la recension D s'éclipsa peu à peu devant la recension B ; au viie s., en Egypte même, elle était une curiosité dont on notait les variantes, mais qu'on ne copiait plus. Si cette recension a été reproduite dans le *Codex Bezæ* au vie s. et peut-être au ve, c'est très probablement parce qu'elle ressemblait le plus à l'ancienne version latine.

Le crédit de la recension D a donc été épuisé beaucoup plus vite parmi les grecs, qui pouvaient faire la comparaison, que parmi les latins ou les syriens attachés à leurs versions. S. Jérôme, fidèle au texte grec, lui a porté un coup fatal en Occident ; le même effet a résulté en Syrie de la prédominance du texte antiochien. Si le crédit de la recension D s'est perpétué, c'est sous une forme très atténuée, dont la principale est peut-être celle que l'on a nommée recension C ou Césaréenne.

b) La Recension B. — Originaire également d'Egypte, elle a pour représentants principaux le *Vaticanus* (B) et le *Sinaïticus* (S) ; néanmoins, comme M. Hoskier a relevé entre eux, dans les seuls évangiles, 3.036 divergences, on ne peut soutenir que S soit la copie de B, ni non plus qu'ils soient tous les deux la copie d'un même original.

Le *Vaticanus* (B) contient toute la Bible ; mais, pour le N. T., à partir d'Heb. ix, 15, la suite du texte de l'épître, les Pastorales, Philémon et l'Apocalypse ont été ajoutées postérieurement d'après un manuscrit du cardinal Bessarion. B, sûrement d'origine égyptienne, date du ive s. ; c'est, par excellence, le représentant du texte neutre de Hort, et ce manuscrit fut peut-être l'un des exemplaires que S. Athanase envoya, en 340, à l'empereur Constant [1].

Le *Sinaïticus*, découvert par Tischendorf en 1844, au couvent du Sinaï, a été vendu en 1933 par la bibliothèque de Leningrad au British Museum pour 8 millions (après demande, paraît il, de 20). Lui aussi contient toute la Bible et même la *Lettre de Barnabé* et le *Pasteur* d'Hermas. Exécuté en Egypte (Lake) ou à Césarée (Lagrange) au ive s., tout au plus au ve, il fut ensuite corrigé à Césarée au cours du ve siècle à quatre reprises. Peut-être fût-il l'un des manuscrits écrits sinon par Eusèbe, du moins sous sa surveillance, pour obéir à l'empereur Constantin, vers 331 [2]. Il a tout à fait l'aspect d'une copie administrative, faite en sé-

[1] Cf. *Apologia ad Constantinum*, c. iv *(P. G.*, xxv, 600).

[2] Cf. *Vita Constantini*, iv, 36.

rie ; beau en apparence, il est négligé pour le fond. Il n'en a pas moins une grande valeur, surtout quand il coïncide avec le *Vaticanus*. Le texte qu'il reproduit est incontestablement celui qui était le plus couramment employé en Egypte aux IIIe et IVe s., comme l'attestent les papyrus 5 et 21 du IIIe s. et les papyrus 1 et 4 du IVe s.

Le *Vaticanus* est incontestablement supérieur au *Sinaïticus,* mais il ne doit pas toujours lui être préféré ; malgré les étrangetés dues à l'étourderie de son scribe, le *Sinaïticus* conserve un bon nombre d'excellentes leçons qu'il convient d'examiner attentivement, surtout dans les cas où B n'a pas avec lui une imposante compagnie. En dépit de leurs trop nombreuses divergences de détail, ils sont tous les deux les représentants d'une même tradition textuelle.

A ces deux principaux témoins de la recension B il faut adjoindre : le *Codex Ephrœmi rescriptus* du Ve s., probablement originaire d'Egypte ; c'est un palimpseste recouvert par les œuvres de S. Ephrem ; — les manuscrits Ψ parchemin du VIIIe-IXe s. au Mont Athos, Laure de S. Athanase ; — Z, palimpseste de Dublin, Trinity College, du VIe s. ; — L du VIIIe s. à Paris, Bibliothèque Nationale ; — Δ, manuscrit gréco-latin de Saint Gall, IXe ou Xe s. ; — et aussi les minuscules *33* (IXe ou Xe s.), *579* (XIIIe s.), *892* (IXe ou Xe s.), *1241* (XIIe s.).

c) Recension A *ou texte ecclésiastique de Constantinople devenu le texte reçu.* — Ce texte se trouve dans l'ensemble des manuscrits grecs, surtout dans les minuscules. Il est en général très cohérent, mais les origines en sont obscures, et on ne s'accorde ni sur ses anciens éléments, ni sur son développement ; on sait seulement qu'il a régné à Constantinople du Xe au XIVe siècle.

Le principal représentant de ce texte, dit byzantin ou ecclésiastique, est l'*Alexandrinus* (A) du Ve s., qui nous offrirait en ses feuillets le témoin le plus ancien et le plus autorisé du texte syrien ou antiochien dû à la révision de Lucien, mort martyr à Antioche en 312. Le but poursuivi par ce reviseur fut de fournir un texte grec non seulement irréprochable, mais agréable aux lettrés. Le texte qu'il élabora est un texte à caractère secondaire hautement attesté (Hort le fit autrefois remarquer) par le phénomène des *Conflate readings* ou leçons groupant en une seule deux leçons antécédentes (cf. Mc., II, 12-16 ; VI, 33 ; VIII, 26 ; IX, 49 ; Luc, IX, 10 ; XI, 54 ; XXIV, 53).

A côté de l'*Alexandrinus,* nous avons, comme principaux témoins de la recension A : le manuscrit Ω du Mont Athos (VIIIe-IXe s.), K de la Bibliothèque Nationale à Paris (IXe s.), Π de Léningrad (IXe s.), E de Bâle (VIIIe s.), F d'Utrecht (IXe s.), G de Londres et H d'Hambourg, tous les deux du IXe-Xe s. On a enfin un fragment sur parchemin du Ve-VIe s., le no *3* d'Oxyrhynque contenant Mc. X, 50-51 et XI, 11-12.

d) La Recension C *ou Césaréenne.* — La recension A pour les Evangiles avait été une sorte d'arbitrage entre la recension harmonisante D et la recension critique B. Cet arbitrage avait réussi au point de supplanter en certains endroits les textes D et B, parce qu'il évitait tout à la fois les excès du type harmonisant et donnait satisfaction aux lettrés, auxquels il offrait un texte plus correct au point de vue grammatical et littéraire. Or, on reconnaît aujourd'hui qu'avant la recension A, un véritable compromis avait été déjà tenté à Alexandrie, mais en s'efforçant de tenir la balance trop égale, c'est-à-dire en ménageant trop les innovations harmonisantes de la recension D, bien qu'elle ait été corrigée en prenant pour modèle la recension B. Il semble que nous ayons le fruit de ce compromis, le texte de cette recension pré-antiochienne, dans la recension Césaréenne ou C. D'Alexandrie, où ce texte était en usage au début du IIIe s., comme l'atteste le papyrus Chester Beatty, il passa à Césarée où Origène, qui l'avait connu à Alexandrie, l'utilisa pour son commentaire sur S. Matthieu, puis de Césarée à Jérusalem, comme le prouve le minuscule *565,* évidemment sans s'améliorer avec le temps.

Les principaux documents qui permettent aujourd'hui de la reconstituer sont : le manuscrit W, acheté en 1906 par M. Freer à Gizeh et qui a ce caractère particulier de fondre en lui les principales recensions [1], il daterait du IVe-VIe s. ; — le manuscrit *Koridethi* Θ du VIIIe-IXe s. ; — le *565* de Leningrad (IXe s.) sur parchemin pourpré avec lettres dorées (ces deux derniers manuscrits, le *Koridethi* et le *565* seraient les meilleurs représentants du type césaréen d'après Lake ; en tout cas, les papyrus Chester Beatty ont confirmé le rapprochement entre Θ et *565) ;* — la famille *1* comprenant les minuscules *1, 118, 131, 209* provenant peut-être de Constantinople ; — la famille *13* ou groupe Ferrar provenant, sauf le *69,* du sud de l'Italie et groupant aujourd'hui les minuscules *13, 69, 124, 346, 543, 788, 826, 828, 983* et *1689 ;* — le manuscrit *700* du British Museum (XIe s.) ; — le *28* de la Bibliothèque Nationale (XIe s.) qui s'accorde exclusivement avec le groupe Ferrar ; — le papyrus *37* (Mt., XXVI, 19 52) du IIIe s. et le papyrus *45,* lui aussi du IIIe s. Ce dernier papyrus, acquis en Egypte en 1930 par M. Chester Beatty, a ceci de particulier que c'est un papyrus dont les feuillets ont été réunis en codex. Il devait, à l'origine, contenir 220 pages ou 110 feuillets ; il n'en a plus aujourd'hui que trente, plus ou moins mutilés. Comme l'évangile de Marc y est étroitement uni aux Actes des Apôtres, il est probable que l'ordre des Evangiles était dans ce codex : Matthieu, Jean, Luc, Marc, comme dans les onciaux W et D.

II. Anciens auteurs. — Il serait évidemment fort désirable que l'on pût connaître le texte des Evangiles dont *Justin* se servait vers 135 à Ephèse, ou à Rome vers 150 ; mais il y faut renoncer. Le texte que nous trouvons dans ses œuvres et qui peut té-

[1] Cf. *Supplém. au Dict de la Bible,* t. III, col 525-530.

moigner, pour Rome seulement, avant l'apparition de toute recension, se distingue déjà par cette tendance harmonisante qui devait triompher dans la recension D; Justin cite de mémoire et opère déja ce groupement des textes des divers évangélistes [1] que devait déplorer S. Jérôme dans sa célèbre préface *Novum opus* adressée en 383 au pape S. Damase.

Irénée avait été considéré jusqu'à ces derniers temps comme l'un des témoins les plus représentatifs du texte dit occidental ou recension D. Qu'il ait harmonisé lui aussi, et même plus que ne le fit en certains cas la recension D, c'est indiscutable. Mais, s'il a connu cette recension, il en a suivi la tendance sans en dépendre; de plus, il n'y a aucune preuve sérieuse pour supposer qu'il ait subi l'influence de Tatien.

Quant à *Clément d'Alexandrie,* on aurait tort de le considérer exclusivement comme un témoin de la recension D; bien qu'il en ait subi l'influence, il est généralement plus proche de la recension B, et si à l'occasion il emploie les leçons de D, quand il veut faire une longue citation c'est à cette recension B qu'il a plutôt recours, sans pour cela en respecter strictement la teneur.

III Versions anciennes. — *a) Syriaque.* — C'est tout d'abord le *Diatessaron* (ou harmonie des quatre Evangiles) de Tatien qui se présente à notre pensée. Bien qu'il ait été traduit de bonne heure en langue syriaque, il ne fait plus de doute aujourd'hui, depuis la découverte sensationnelle [2] de Doura-Europos, que le *Diatessaron* ait été originairement composé en grec; peut-être, en certains cas assez rares, aurait-il exercé une influence sur le texte de la recension D. — Les versions des évangiles séparés, *curetonienne* et *sinaïtique,* peuvent, au contraire, figurer parmi les témoins de cette recension; le texte D avait encore assez d'autorité au IVe s. pour que les traducteurs de ces versions l'aient adopté. Il serait néanmoins tout à fait exagéré de regarder ces deux anciennes versions syriaques comme des témoins de la recension D en leur accordant la même valeur que l'on attribue aux anciennes versions latines. S'il fallait restituer le grec de la recension D, en l'absence du *Codex Bezæ* ou d'un texte africain latin, il serait téméraire de s'adresser sans raisons très urgentes à la *Curetonienne* et à la *Sinaïtique.*

Ces deux versions syriaques sont, par rapport à la *Peschittâ* (la Vulgate des Syriens), comme les versions latines par rapport à la Vulgate hiéronymienne. On fut longtemps à considérer la *Peschittâ* comme la première en date des versions syriaques, et, bien que S. Ephrem ne l'ait pas citée dans ses œuvres authentiques, à l'attribuer au IIe siècle. On est revenu aujourd'hui de cette erreur. La *Peschittâ* ne date que du ve s., de l'épiscopat de Rabboula, évêque d'Edesse de 411 à 435. C'est une excellente version, moins libre que ne l'étaient la *Curetonienne* et la *Sinaïtique;* elle pourrait nous aider beaucoup à connaître le texte des Evangiles en usage à Antioche au ve s., la recension A, si elle ne contenait pas beaucoup de variantes de la recension D.

b) Latines. — Les anciennes versions latines forment deux groupes, l'*africain* et l'*européen.* — L'*Africain* s'accorde le plus ordinairement avec la recension D, non sans une entente très remarquable avec la recension B représentée par le *Vaticanus* et le *Sinaïticus,* si bien que l'on peut se demander si le traducteur de cette version n'avait pas sous les yeux un manuscrit du type Beatty où voisinaient les leçons des recensions B et D. — L'*Européen* se tient davantage en garde contre certaines excentricités de la recension D, bien qu'il semble que le ou les traducteurs aient eu en vue ce type de texte.

Quant à la Vulgate de S. Jérôme, elle a écarté délibérément les leçons de la recension D et a préféré celles de la recension B.

c) Les versions coptes *sahidique* et *bohaïrique* n'ont pas été faites sur le même texte grec. La *sahidique* du IIIe s. est sous l'influence de la recension D. La *bohaïrique* du VIe VIIe s. a peu de leçons de la recension D; elle suit plutôt la recension B.

d) La version *gothique de Wulfila* reproduit le texte de la recension A en usage à Constantinople au IVe s.; elle en serait même le témoin le plus ancien si le *Codex Argenteus* la reproduisait fidèlement.

e) Enfin, les versions *arménienne* et *géorgienne* qui datent du ve s. sont des témoins de la recension césaréenne.

2 Actes des Apôtres

Nous avons vu que les recensions D et B constituent deux types de texte tous deux très anciens. Cette rivalité est encore plus nettement accusée pour les Actes des Apôtres, à tel point que Blass supposa que Luc avait été l'auteur des deux textes : l'un qu'il avait donné à Rome sous une forme plus libre, la recension D; l'autre, à Antioche, sous une forme plus châtiée, la recension B. Depuis la mort de Th. Zahn, qui avait fait sienne cette hypothèse de Blass et qui lui demeura toujours fidèle, il n'est plus personne aujourd'hui pour la défendre Mais la recension D des Actes, tenue pour la plus ancienne, a été de nouveau éditée de nos jours par Clark, qui voit en elle le texte original que la recension B aurait abrégé [1]. Toutefois, l'opinion commune qui soutient l'antériorité et la supériorité, dans la généralité des cas, de la recension B fut néanmoins défendue par James Hardy Ropes dans son édition impo-

[1] Cf. Lagrange. *Critique rationnelle,* p. 170-174.

[2] Nous faisons allusion à la découverte en 1933 d'un fragment du *Diatessaron,* combinant les textes grecs de Luc, Matthieu et Jean concernant Joseph d'Arimathie. Cf. *R. B*, 1934, p. 105, note 2.

[1] *The Acts of the Apostles, a critical edition, with introduction and notes on selected passages,* Oxford, 1933.

sante du texte du livre des Actes où les deux prétendants B et D sont publiés face à face, avec toutes indications utiles pour juger du caractère des deux types de texte [1].

Voyons quels sont les témoins de ces deux textes.

I. Papyrus et manuscrits. — 1° *Recension* D. — Le *Codex Bezæ* (D) constitue encore ici le représentant le meilleur et le plus complet de la recension D. Il a de courtes omissions beaucoup moins nombreuses que ses additions ; celles-ci, d'aspect populaire, expliquent des points obscurs et satisfont la piété et la curiosité. Sont-elles primitives, en tout ou en partie ? Toute la question est là. Certes, quelques-unes peuvent et doivent l'être, en particulier les détails topographiques, chronologiques ou simplement historiques qu'un réviseur éloigné des faits n'aurait pas pu inventer et aurait été plutôt enclin à supprimer comme étant dépourvus d'intérêt (cf. Act. xii, 10 ; xix, 9, 28 ; xx, 15 ; xxvii, 5 ; xxviii, 16). Par contre, le texte court, la recension B a toutes chances d'être authentique lorsque les additions ont pour but de satisfaire la curiosité ou sont de pieux bavardages. Si ces traits édifiants n'avaient pas eu un caractère nettement adventice, on n'aurait pas eu l'audace de les rayer du texte de Luc. Néanmoins D pourra être fort utile pour établir un texte critique des Actes : comme il a peu de corrections pour le style, quand il concorde avec la recension B, il constitue un appui précieux contre la recension A devenue, par la suite, le texte courant ; de plus certains de ses traits qui paraissent originaux peuvent fort bien appartenir au texte primitif de Luc.

A côté du *Codex Bezæ* viennent se ranger deux papyrus : le *papyrus Michigan,* découvert en 1924 parmi des manuscrits achetés au Caire et venant probablement du Fayoum ; il serait du ive s. et contient Act. xviii, 27-xix, 6 ; 12-16 ; — le *papyrus de la Société italienne* (iiie-ive s.) donnant Act. xiii, 11-17 ; 24-29 qui manque dans le *Codex Bezæ* ; — enfin le *papyrus 29* (iiie-ive s.) selon Ropes et Clark.

Par contre il ne faut plus considérer le *Laudianus* (E) comme un témoin de la recension D ; ce manuscrit, trop longtemps prisé, n'a aucune autorité pour aider à la reconstitution du texte original. Son texte fondamental appartient à la recension B, mais il a été vicié par l'introduction de variantes traduites du latin en grec.

2° *Recension* B. — Les principaux témoins de cette recension sont le *Vaticanus* (B), le *Sinaïticus* (S), le *Codex Ephræmi rescriptus* (C), l'*Alexandrinus* (A) déjà mentionnés ; il convient d'y adjoindre le manuscrit Ψ du mont Athos, viiie-ixe s., les minuscules *81, 33, 1175, 104, 459, 326, 1261* dans l'ordre de leur importance et surtout le *papyrus Chester Beatty* (P^{45}). Il contient de nombreux fragments des chap. iv-xvii du livre des Actes et il vient récemment d'être publié par Kenyon [1] ; tout en se rattachant à la recension B, il contient un certain nombre de leçons qui reflètent le caractère du texte occidental (recension D), et parmi ces leçons singulières quelques-unes, d'après le P. Lagrange, pourraient fort bien être authentiques, même sur le seul témoignage du papyrus (cf. Act. xv, 20).

La recension B ne saurait passer en aucun cas pour une revision de la recension D ; les deux n'ont pas dépendu l'une de l'autre, mais d un ancêtre commun, le texte primitif. Celui-ci à Alexandrie fut traité avec beaucoup trop de liberté, sinon même d'audace, pour être mieux adapté à l'instruction et à l'édification chrétienne ; complété par des traditions plus ou moins authentiques, il devint promptement populaire et se répandit en Occident et en Syrie ; c'est lui qui figure dans les versions latines et dans l'ancienne version syrienne des Actes. Si, en de rares circonstances, le *papyrus 45* en a subi l'influence, dans son ensemble il ne lui a pas fait crédit. Les excès de la recension D appelèrent une réaction dans ce centre de la critique sévère qu'était Alexandrie, et ainsi naquit la recension B, plus fidèle au texte ancien, légèrement retouché dans le sens de l'élégance.

3° *Recension* A. — Il existe pour les Actes un *textus receptus* qui fut le texte ecclésiastique de Constantinople au ixe s. Ses témoins en sont : S du mont Athos du viiie-ixe s., le seul complet, P, L, H onciaux du ixe s., et près de 500 manuscrits minuscules.

Comme on peut le constater, les témoins anciens font défaut pour cette recension, car W du ve s. n'a que les évangiles, et l'*Alexandrinus* a un texte des Actes qui n'est autre que celui des onciaux apparentés au *Vaticanus.*

II. Les anciennes versions. — *a)* Les anciennes versions *latines* se répartissent également en deux groupes pour le livre des Actes : le groupe *africain* et le groupe *européen.* — Le groupe *africain,* dont le texte concorde avec les citations de S. Cyprien dans ses *Testimonia,* a pour principal représentant le *Floriacensis (h)* du vie-viie s., œuvre d'un traducteur peu cultivé, ayant tendance à paraphraser. — Le groupe *européen* a comme meilleur témoin le manuscrit *Gigas (g)* du xiiie s., reproduisant le texte dont se servait durant son exil (355-362) Lucifer de Cagliari.

Ces deux versions latines, comme tous les textes latins anciens (sauf la partie latine du *Laudianus),* ont été faites d'après le texte de la recension D ; ils la reproduisent donc plus ou moins fidèlement, et ceci nous prouve quel fut en Occident le crédit de ce texte ; en Afrique, S. Augustin s'en servait pour ainsi dire toujours, même après la révision de S. Jérôme ; à Rome il dominait et il fallut l'œuvre du Solitaire pour lui infliger les premières défaites. L'ami du pape Damase, en

[1] *The Beginnings of Christianity.* Part I : *The Acts of the Apostles.* Vol. iii : *The text of Acts,* London 1926.

[1] *The Chester Beatty biblical papyri.* Fasc. II : *The Gospels and Acts* by Frederic Kenyon .. London, 1933.

effet, soucieux avant tout de la vérité grecque, suivit dans sa Vulgate un texte apparenté à la recension B ; prenant pour base un texte latin qui devait être un ancêtre du manuscrit *Gigas*, il s'efforça de serrer le grec de plus près sans tomber pour cela dans la servilité, il enleva les contresens, varia les traductions.

b) Que l'ancienne version *syriaque* du livre des Actes utilisée par S. Ephrem soit apparentée, elle aussi, à la recension D, c'est encore un fait qui nous montre combien grande fut autrefois la diffusion de ce texte dans l'Eglise ; par contre, la *Peschittâ* marqua, comme notre Vulgate et plus qu'elle encore, une réaction contre la recension D en faveur de la recension B.

c) La version copte *bohaïrique*, beaucoup plus littérale que la *sahidique*, reproduit le type B ; la *sahidique*, au contraire, a un texte mixte qui la rapproche de cette recension césaréenne (C) que les versions *arménienne* et *géorgienne* semblent continuer de représenter.

3. Epitres de S. Paul

I. Manuscrits et papyrus. — 1° *Recension* B. — La prédominance de cette recension n'est nulle part mieux accusée que pour les épîtres de S. Paul. Les principaux témoins en sont les onciaux déjà connus : *Vaticanus* (B), *Sinaïticus* (S), *Codex Ephrœmi* (C), *Alexandrinus* (A), auxquels il convient d'ajouter : H du VIe s., partagé entre six bibliothèques, fort important avec ses leçons singulières pour apprécier l'œuvre d'Euthalius, — I du VIe s. appartenant à la collection Freer de Washington et qui, d'après Sanders, représenterait encore mieux la recension B que ne la représentent le *Vaticanus* et le *Sinaïticus*, — M du IXe s. partagé entre Londres et Hambourg ; — P du IXe s. également ; — de tous les cursifs, le seul qui mérite une mention spéciale est le *17* du IXe-Xe s. numéroté *33* pour les Evangiles.

Mais ici une remarque s'impose en ce qui concerne le *Vaticanus :* pour les épîtres de S. Paul, il n'est plus le chef incontesté du groupe ; il a suivi parfois la tradition des latins et subi dans une certaine mesure, sans qu'il y ait lieu de l'exagérer, la tradition de la recension D, du moins pour l'épître aux Romains.

De nombreux papyrus s'unissent à ces manuscrits pour nous aider à reconstituer la recension B. Ce sont les papyrus *27, 30* et *31* du IIIe s. ; *10, 13, 15, 16, 17* du IVe s. ; *11, 14* du Ve s. ; *40* du Ve-VIe s. et *26, 32* du VIe et VIIe s. ; enfin un *papyrus Chester Beatty* (P^{46}) qui, s'accordant d'ordinaire avec le *Vaticanus*, puis avec le *Sinaïticus* ou l'*Alexandrinus*, pourra, vu sa haute antiquité et son étendue, contribuer à fixer efficacement le texte des Epîtres de S. Paul pour les fragments qui nous en ont été conservés. Ce papyrus ne contenait que dix feuilles ; l'Université de Michigan vient d'en acquérir trente autres et elles ont été publiées par le prof. H. A. Sanders [1], si bien que l'on possède sur un papyrus du IIIe s., à l'heure actuelle, la moitié à peu près des épîtres de S. Paul. Au point de vue critique, le papyrus semble suggérer pour l'épître aux Romains que le chap. XVI eut une existence distincte, mais non le chap. XV, ainsi que plusieurs le pensaient.

On constate que plus ces papyrus sont anciens, et mieux ils concordent avec la recension B et spécialement avec le *Vaticanus*, constatation décisive contre une origine récente de la recension B. Par ailleurs, le fait que certains des plus anciens papyrus contiennent quelques leçons de la recension D atteste une fois de plus que si la recension B dominait, la recension D existait à côté d'elle. et cela aussi loin que l'on peut remonter.

2° *Recension* D. — Disons tout de suite néanmoins que la recension D n'eut pas, à beaucoup près, pour les épîtres de S. Paul, une diffusion égale à celle dont elle jouit pour les Evangiles et pour les Actes.

Ses témoins principaux sont quatre manuscrits gréco-latins : le *Claromontanus* (D) du VIe s., qui n'a rien de commun avec notre *Codex Bezæ*, bien qu'il soit désigné par le même sigle ; il dépend probablement de la tradition de S. Irénée ; — le E du IXe s., mauvaise copie du *Claromontanus ;* — l'*Augiensis* (F) du IXe s., qui n'est pour le grec qu'une copie du suivant, le *Bornerianus* G du IXe s. également.

La recension D doit se contenter ici de cette plate-forme très étroite ; elle n'a jusqu'à ce jour avec elle aucun papyrus et si quelques unes de ses leçons ont pu pénétrer dans les cursifs, il n'est aucun de ceux-ci qui puisse être considéré comme un représentant de cette recension. Il semble néanmoins difficile de mettre en doute l'existence d'une recension D pour les épîtres de S. Paul.

3° *Recension* A. — Cette recension offre comme toujours un texte soigneusement revu et poli à l'usage des gens cultivés ; ses deux témoins sont parmi les onciaux K du IXe s. à Moscou et L du IXe s. à Rome, puis la grande masse des cursifs.

II. Anciennes versions. — *a) Versions latines.* — Les versions antérieures à S. Jérôme ne constituent pas pour les épîtres de S. Paul, comme pour les Evangiles et les Actes, deux groupes nettement distincts supposant tout au moins deux traductions ; nous sommes cette fois en présence de deux branches issues d'un même tronc par voie de recension : d'un côté *d* et *g* et les anciens Pères ; de l'autre *r*, c'est-à dire les fragments de Freising [2], et S. Augustin. Il semble que ces recensions furent toutes les deux faites en Afrique.

Le texte de *r*, reproduit par ces fragments dits de Freising (du VIIe s., d'origine espagnole), fut adopté par S. Augustin, dans les œuvres duquel il apparaît à partir de 385 ; il serait même son

[1] *A Third-Century papyrus Codex of the Epistles of Paul*, in-4° de VIII-127 p. Ann Arbor, University of Michigan Press, 1935.

[2] Cf *Supplém. au Dict de la Bible*, t. III, col. 530-532.

œuvre, selon Dom de Bruyne et Botte ; selon Ziegler, au contraire, ce serait des restes précieux de cette version *Itala* tant vantée par S. Augustin pour sa fidélité, « *verborum tenacior,* » et sa clarté, « *cum perspicuitate sententiæ.* »

Ces anciennes versions latines ainsi que le texte de l'*Ambrosiaster* (le meilleur commentaire des épîtres de S. Paul parmi les anciens, dû non à S. Ambroise, mais à un certain juif du nom d'Isaac, converti, puis relaps) ont eu à leur base la recension D.

Vulgate. — A la suite de Dom de Bruyne, on s'est demandé si, en dehors des Evangiles, S. Jérôme avait revisé d'autres parties du N. T. ; on alla même jusqu'à mettre en avant le nom de Pélage pour la revision des épîtres pauliniennes. Il convient, avec Dom Chapman et le P. Lagrange, de revenir à l'opinion traditionnelle et de la maintenir fermement. Chargé par le pape S. Damase de reviser le N. T., il lui présenta son travail sur les Evangiles en 383, et Damase mourut en 384 ; mais Jérôme n'en poursuivit pas moins son œuvre : *Novum Testamentum græcæ fidei reddidi,* dira-t-il en 392 dans le *De Viris illustribus*, puis dans sa lettre 71 à Lucinius : *Novum Testamentum græcæ reddidi auctoritati,* et enfin, dans sa lettre 112 à S. Augustin, il parlera de son *Emendatio Novi Testamenti.* Nous pouvons nous fier d'autant plus à ses affirmations qu'il n'y a pas dans la Vulgate, entre les Evangiles et les Actes et les autres livres du N. T., de différences notables dans l'emploi des mots et des constructions : c'est le même souci de se rapprocher du grec, de réagir contre la recension D par rapport aux manuscrits gréco-latins, de donner un texte clair et agréable à lire. Seulement, comme les épîtres n'offraient pas, du temps de S. Jérôme, cette variété extraordinaire de leçons que présentaient les Evangiles, et ne contenaient pas ces interpolations nombreuses dont avait souffert le texte des Actes, Jérôme put faire sa révision d'une main plus légère, avec beaucoup moins de peine, mais il ne la fit pas avec moins de soin, et telle quelle la révision des épîtres de S. Paul est tout à fait digne de son grand génie.

b) Autres versions. — Les versions *coptes* ont à leur base la recension B. La version *gothique* représenterait la recension A ou texte antiochien débarrassé des retouches dues au texte occidental. Enfin la version *arménienne* semble être, comme toujours, avec son texte mélangé, un témoin de la recension C ou Césaréenne.

4. Epitres catholiques

I. Manuscrits et papyrus. — Le texte des épîtres catholiques suit le plus souvent dans les manuscrits celui des Actes.

Ici nous n'avons plus à parler de recension D ; son représentant le plus authentique, le *Codex Bezæ,* se termine au folio 348 avec Mc., XVI, 15. Nous n'avons à nous occuper que de la recension B et A.

1° La recension B est représentée par le *Vaticanus,* le *Sinaïticus,* le *Codex Ephræmi* et par l'*Alexandrinus* qui est loin de valoir les trois précédents, alors que pour l'Apocalypse il sera le témoin le meilleur de cette recension. Il faut joindre à ces quatre onciaux le Ψ du VIIIe-IXe s., le P du IXe s., les cursifs ou minuscules *6, 33, 81, 104, 326, 1175, 1739* et les papyrus *20* du IIIe s., *23* du IVe s.

Ce qu'il convient de noter, c'est que le type B du texte grec pour les épîtres catholiques ne semble pas, même dans ses leçons particulières, un texte qui ait été recensé.

2° La recension A, qui devint le texte reçu, n'a pour elle que ses deux témoins ordinaires K et L, tous les deux du IXe s., et beaucoup de cursifs, parmi lesquels le P. Merk met en relief le cursif *42* de Francfort datant du XIe s.

II. Anciennes versions. — *a)* Parmi les *versions latines* qui précédèrent la Vulgate, on distingue de nouveau, pour les épîtres catholiques, deux traductions : l'*africaine* qui serait représentée par le *Floraciensis* du Ve s., par un *fragment de Freising* du VIIe s. désigné par le sigle *q* et qui se trouve appartenir au manuscrit dénommé *r* dont nous avons déjà parlé à propos de S. Augustin, et par les citations de S. Cyprien ; — l'*européenne* que l'on retrouverait surtout dans le *Corbeiensis* du Xe s. (*ff*).

L'autorité de Tertullien ne peut pas être invoquée, quoi qu'en ait dit Vogels, car ses citations latines pour la *Ia Joannis* ont été faites par lui directement sur le grec, traduit d'ailleurs assez largement, tout en s'efforçant de bien rendre le sens des mots, sans faire la moindre allusion à une version antérieure qui pouvait exister sans doute, mais dont Tertullien n'a pas tenu compte.

Il convient de noter que, contrairement à ce que nous avons vu jusqu'ici, les anciennes versions latines sont apparentées à la recension B et se rattachent plus spécialement au texte grec conservé dans l'un de nos meilleurs manuscrits onciaux, le *Vaticanus.*

L'existence d'un texte vulgate pour nos épîtres catholiques est absolument hors de doute, et c'est à S. Jérôme qu'il faut sans hésiter faire remonter l'établissement de ce texte. Il l'a établi en utilisant des textes latins préexistants qui pouvaient fort bien n'être pas du même auteur pour les sept épîtres catholiques. Comme on ignore quels étaient ces textes, il est assez difficile de déterminer son rôle. A en juger par la 1re épître de S. Jacques, il dut se borner à corriger, d'après le grec, des expressions insuffisantes ou à faire disparaître celles qui pouvaient choquer un latin. Et le grec auquel il avait recours était de la recension B, sous la forme où nous la lisons dans le *Vaticanus,* sauf peut-être pour les épîtres de S. Jean.

b) C'est aussi de cette recension B que se servirent les deux versions coptes et la version arménienne.

D'elle aussi s'inspira la *Peschittâ* pour les trois

grandes épîtres (Jac., Ia Petr., Ia Jo.); mais les quatre petites (IIa Petr., Jud., IIa et IIIa Jo.), qui n'appartenaient pas au Canon syrien, n'y figurent pas. Il est à noter que, sans doute en raison de l'influence de Césarée, la *Peschittâ* reproduit la recension B, non d'après le *Vaticanus* comme les autres versions, mais d'après le *Sinaïticus*.

5. Apocalypse

I. Manuscrits et papyrus. — Nous n'avons pas davantage pour l'Apocalypse de recension D ou occidentale.

Les grands onciaux, sans le *Vaticanus*, c'est-à-dire le *Sinaïticus*, l'*Alexandrinus* et le *Codex Ephrœmi* nous offrent le texte de la recension B. Joignons leur E ou plutôt E², manuscrit de l'Apocalypse avec commentaire du IXe ou Xe s. du Mont Athos, les cursifs *2031* et *2056* et les fragments sur parchemin *0163* du Ve s., *0207* du IVe s. qui s'accordent généralement avec l'*Alexandrinus*, aussi *0169* du IVe s., et nous constaterons que le texte de l'Apocalypse dans son ensemble a été bien conservé, et que l'édition qu'en firent Tischendorf et Westcott Hort reposait sur une base excellente. Cette impression se trouve accrue par l'étude des papyrus *18, 24, 43*, surtout par celle du *papyrus* III *Chester Beatty*, si important par son étendue (il contient Apoc. IX, 10-XVII, 2) et par son antiquité (il est certainement du IIIe s.; Ulrich Wilcken le ferait même remonter à ses débuts). Or ce papyrus confirme dans ses grandes lignes la fixité du texte de nos manuscrits et il condamne les déplacements de certains passages, les éliminations de versets que Charles a cru pouvoir se permettre, pour des motifs de critique soi-disant textuelle ou littéraire, dans son commentaire, par ailleurs excellent, de l'Apocalypse.

Le *papyrus Beatty* tient en général le milieu entre l'*Alexandrinus* et le *Sinaïticus;* il doit provenir, comme peut-être aussi ceux que nous avons signalés des Evangiles, des Actes et des Epîtres, d'un milieu où, tout en respectant la tradition textuelle, on s'efforçait, en apportant plus de correction au texte sacré, de le rendre plus agréable à lire.

A cette recension B se rattache S. Hippolyte, qui s'est beaucoup occupé de l'Apocalypse et en a cité dans ses œuvres deux chapitres entiers ainsi que de nombreux fragments.

C'est par les onciaux P de Leningrad et Q du Vatican, qui nous offrent deux recensions différentes pour corriger la recension B des *Sinaïticus, Alexandrinus* et *Codex Ephrœmi*, que nous aboutissons au texte ecclésiastique ou *textus receptus* recueilli par Erasme dans le cursif no *1*. Or ce cursif n'est point du tout un manuscrit de niveau moyen du genre ordinaire. S'il a beaucoup de leçons singulières peu attestées, il a par contre un bon élément ancien, si bien que le texte reçu de l'Apocalypse est meilleur que celui de tout autre livre du N. T.

II. Anciennes versions. — *a)* Les versions *latines* ont été étudiées par M. Vogels avec beaucoup de soin, et bien que ses conclusions n'aient pas rallié, tant s'en faut! tous les suffrages, il convient de lui savoir gré de son labeur, des matériaux qu'il a accumulés, des problèmes qu'il a soulevés.

Nous nous trouvons pour l'Apocalypse en présence de plusieurs traductions. Vogels dit trois au moins; le P. Lagrange en supposerait quatre: deux pour les textes africains et deux pour les textes européens. — Les textes *africains* ont pour témoins S. Cyprien, IIIe s.; Primasius, VIe s.; Tyconius, IVe s., dont Vogels a essayé de reconstituer le texte latin aujourd'hui perdu; enfin, le palimpseste de Fleury, le *Floriacensis*, du VIIe s. — Les textes *européens* ont pour principaux représentants le manuscrit *Gigas* du XIIIe s. reproduisant le texte couramment usité au IVe s., et le commentaire sur l'Apocalypse de Victorin de Pettau, IVe s., le premier qui ait été rédigé en latin.

Ces anciennes versions latines furent faites d'après le texte grec de nos grands onciaux, donc d'après la recension B.

S. Jérôme fit sa Vulgate de l'Apocalypse en prenant pour base la version européenne dont se servait S. Ambroise à Milan. Là encore, il y avait beaucoup moins à faire que pour les Evangiles, le texte grec qui avait servi pour la traduction latine était le meilleur, si bien que ses corrections se réduisirent à fort peu de chose, le plus souvent à rendre plus exactement le texte original sous une forme intelligible aux latins. Son œuvre n'en est pas moins un excellent élément pour l'établissement d'un texte critique, à la condition toutefois de posséder dans sa pureté primitive le texte de S. Jérôme. White a tenté cette reconstitution; espérons que les Bénédictins de l'abbaye de St-Jérôme, chargés par le Saint-Siège de la revision de la Vulgate, nous le donneront un jour avec toute la perfection désirable et possible.

b) Les versions *coptes* donnent pour l'Apocalypse la recension B, sans contamination des versions latines, sans aucune concession au texte reçu. La version *sahidique*, la plus ancienne comme toujours et la meilleure, est étroitement apparentée à l'*Alexandrinus*.

c) Comme l'Apocalypse ne figurait pas au canon syrien, la plus ancienne traduction que nous en avons ne remonte qu'à la fin du Ve siècle; elle a pour base la recension B, telle qu'on la trouve surtout dans l'*Alexandrinus*, puis le *Sinaïticus* et les autres onciaux du même groupe.

d) La version *arménienne* de l'Apocalypse est mieux connue que celle des Epîtres, grâce à la précieuse édition de Conybeare. Selon cet éditeur, elle se présenterait à nous sous la forme de cinq recensions fort différentes les unes des autres; mais, en définitive, elle suivrait l'unique texte de l'Apocalypse, celui de nos grands onciaux, avec tendance à se rapprocher du *Sinaïticus* ou des vieux textes latins, rarement du manuscrit Q ou des minuscules tardifs.

V. Quelques règles de critique textuelle. — C'est beaucoup, certes, d'avoir opéré un classement dans la multitude des manuscrits et des versions, d'avoir réduit à 4 les types de texte en présence et choisi parmi les témoins ceux qui, étant les meilleurs, ont quelques droits à se faire entendre. Mais encore faut-il, dans chaque cas, utiliser d'une façon judicieuse les suffrages de ces témoins. Des règles ont été posées : Griesbach en a énuméré 15 ! Sans aller jusqu'à ce chiffre, il convient d'en signaler quelques-unes pour permettre à nos confrères de se guider eux-mêmes en certains cas dans le dédale des notes textuelles qu'ils trouvent au bas des pages des éditions critiques du N. T. de Vogels, Merk ou Nestle. Nous nous bornerons à sept.

1re *Brevior lectio probabilior.* — La leçon la plus courte doit être généralement préférée à la plus longue, à moins qu'elle ne soit totalement dépourvue du témoignage de manuscrits anciens de valeur, ou qu'elle ne soit le fruit d'une distraction involontaire ou du désir d'écourter un texte pour aplanir ou supprimer une difficulté.

Cette règle doit être tout particulièrement suivie quand la leçon courte est en même temps obscure et difficile à saisir, et aussi quand il s'agit de citations tronquées de l'Ancien Testament, ou de l'addition de détails qui ont pour but, dans les Evangiles, d'harmoniser le récit avec d'autres récits parallèles. On constate en effet, le plus souvent, que ces citations tronquées ou abrégées dans les plus anciens manuscrits, que ces additions de détails ne se rencontrent que dans des manuscrits plus récents où il y a tout lieu de les attribuer aux copistes. C'est ainsi qu'on omet d'ordinaire et fort sagement dans Luc, I, 28 εὐλογημένη σὺ ἐν γυναιξίν, que l'on arrête dans Mt., XV, 8 la citation d'Isaïe, XXIX, 13 à ces mots : ὁ λαὸς οὗτος τοῖς χείλεσίν με τιμᾷ.

C'est cette règle critique qui, semble-t-il, fut appliquée avec trop de rigueur à Alexandrie à la recension D ou texte harmonisant, pour aboutir à la recension B, incontestablement néanmoins la meilleure.

2e *Difficilior lectio potior.* — A moins que le contexte ne s'y oppose, la leçon plus difficile à comprendre doit être généralement préférée à celle qui est plus facile, sauf dans le cas évident d'erreurs accidentelles ou de corrections intentionnelles provenant de l'inintelligence du scribe, comme dans la parabole des deux fils envoyés à la vigne où, en intervertissant l'ordre des réponses, les copistes ont fait dire au texte sacré une contre-vérité (Mt., XXI, 28-31).

Les mots de S. Jérôme dans son épître 71 s'avèrent de plus en plus vrais : « *Scribunt non quod inveniunt, sed quod intelligunt*[1]. » Les copistes ont ainsi fait disparaître des mots rares, des hébraïsmes, des constructions irrégulières. Ainsi dans Mt., VI, 1, il faudra préférer le mot δικαιοσύνην à ἐλεημοσύνην ; dans Mc., I, 2, préférer « *dans Isaïe le prophète* » à « dans les prophètes. »

3e *E pluribus ejusdem loci lectionibus ea præstat, quæ velut media inter cæteras interjacet.* — Il faut choisir la leçon qui paraît être à l'origine des autres et qui ne peut s'expliquer elle-même par des leçons rivales. Tischendorf a fait de cette règle une règle d'or, « *omnium regularum principium.* »

Malheureusement elle n'est pas toujours d'application facile, par exemple, si l'on se trouve en présence de deux variantes qui proviennent d'une mauvaise lecture, ou encore s'il faut choisir entre deux leçons provenant de corrections harmonisantes. Il est alors souvent bien délicat de se prononcer en se fiant à son seul sens critique. Citons un cas. Dans I Tim. III, 16, von Soden, Vogels, Merk lisent ὅς ἐφανερώθη ἐν σαρκί ; le *Textus receptus* porte θεος. Quelle est la leçon qui se trouve à l'origine de l'autre ? Les uns disent : c'est OC qui a été pris pour une abréviation de θεος ; les autres croient, au contraire, que θεος écrit en abrégé ΘC a pu être lu OC, si la barre du Θ était peu visible ou si elle avait été omise par négligence du scribe.

4e Toute variante qui paraît être une correction intentionnelle doit être rejetée. Griesbach a même ainsi précisé : « *Inter plures unius loci lectiones ea pro suspecta merito habetur quæ orthodoxorum dogmatibus manifeste præ cæteris favet,* » puis « *lectio præ aliis sensum pietati (præsertim monasticæ) alendæ aptum fundens, suspecta est.* » On voit d'ici à quel arbitraire peut conduire dans l'ordre historique ou théologique l'application d'une règle ainsi formulée. Le principe est juste en soi ; mais il faut savoir n'y recourir qu'avec une extrême prudence et sans se laisser dominer, comme font hélas ! trop de critiques de nos jours, par des préjugés d'ordre philosophico-religieux.

C'est en vertu de cette règle qu'en Mt., V, 22 certains ont voulu supprimer εἰκῇ, « sans cause, » qui semble adoucir la rigueur de la sentence portée par N.-S. contre le coléreux, ou d'autres rayer avec raison de Mc., IX, 29 le mot νηστείᾳ, qu'on suppose avoir été ajouté par quelques copistes à tendance ascétique.

Il est également fort possible que ces suppressions aient été faites parfois pour sauvegarder l'inerrance de l'Ecriture, par exemple, ἐπὶ Ἀβιαθὰρ ἀρχιερέως dans Mc., II, 26, ou pour ne pas paraître suspecter la science ou la puissance du Sauveur (cf. Mt., XXIV, 36, et Mc., VI, 5).

5e Dans les passages parallèles des Evangiles, qu'il s'agisse de récits, de paroles de N.-S. ou de citations de l'A. T., il faut préférer d'ordinaire la leçon qui offre des divergences verbales à celle qui assimile les textes.

Les constatations de S. Jérôme : « *Unde accidit ut apud nos mixta sint omnia, ut in Marco plura Lucæ atque Matthei, rursum in Mattheo Joannis et Marci, et in ceteris reliquorum quæ*

[1] *P. L.*, t. XXII, col. 671.

aliis propria sunt inveniantur [1], » nous ont amenés à formuler ce principe pour les traductions latines. Il n'est pas moins nécessaire de l'appliquer au texte grec, surtout à l'époque où chaque évangile formait un volume distinct et où l'on ne pouvait pas toujours se procurer les quatre exemplaires. Citons comme cas typique le complément du *Pater* dans les manuscrits de Luc d'après le texte de S. Matthieu.

6e Il faut toujours, en tenant compte du contexte, préférer la leçon qui cadre le mieux avec la langue du N. T., ou celle qui correspond au vocabulaire, au style, à la manière de penser ou d'écrire, au caractère de l'auteur auquel le livre est attribué, ou à l'époque de composition du livre.

Les copistes de date récente eurent tendance à corriger les formules anciennes ; quand ils copiaient un manuscrit dans un pays où le latin était la langue officielle, ils étaient portés à conformer le grec au latin ; enfin, dans certains centres, ils subissaient volontiers l'influence d'un grand docteur. L'autorité d'Origène s'imposa, par exemple, à une époque relativement très haute et on se souvient de son intervention explicite pour Mc., v, 1 et Jo., I, 28.

Evidemment cette règle sera plus difficile à appliquer avec des auteurs comme S. Jacques, S. Pierre ou S. Jude, dont les écrits sont de peu d'étendue.

7e Il faut, enfin, avant de prendre parti à l'égard d'une variante pour l'adopter ou la rejeter, tenir compte de la recension qui la recommande et des manuscrits qui en sont les témoins.

La recension B est des quatre celle qui a le plus de valeur ; mais il ne faut pas oublier que nous pouvons retrouver des éléments primitifs du texte original dans la recension D ou dans la recension C, là du moins où cette recension est présentement accusée ou le sera par la suite. Quant au manuscrit, on juge du crédit qu'il mérite à ses additions ou omissions, à ses gloses marginales ou interlinéaires et à la façon plus ou moins soignée dont le copiste a reproduit son texte [2].

II. — Un nouveau papyrus évangélique

C'est ce papyrus qui a été si malencontreusement dénommé par la presse « *un évangile inconnu,* » ou « *un cinquième évangile.* » En réalité, il s'agit de fragments de papyrus en forme de Codex, acquis au cours de l'été 1934 et publiés tout à la fois avec rapidité et grand soin par MM. I. Bell et T. C. Skeat [3]. Ces papyrus, qui viennent probablement d'Oxyrhynchus, sont de 150 ou peut-être encore, d'après Schubart, d'une date antérieure. Ils contiennent six péricopes : discussion avec les docteurs de la Loi, le témoignage rendu au Fils, le complot des chefs pour faire lapider Jésus où sont visibles l'influence de Jean v, VIII et x, la guérison d'un lépreux, le devoir envers les rois, et les symboles de la résurrection.

D'après les éditeurs, ce papyrus, dénommé *papyrus Egerton,* n'aurait pas été un recueil de sentences détachées, mais un extrait évangélique composé à l'aide des textes des quatre évangiles sans chercher à les harmoniser ou à les mettre d'accord, allant même parfois jusqu'à fondre ensemble des scènes distinctes, négligeant de parti pris les indications historiques ou géographiques précises, et reliant ensemble les épisodes par les transitions les plus banales. C'est dire suffisamment combien l'on a eu tort d'employer à propos de ce papyrus, à la suite des éditeurs, le mot d'*évangile.* On est, semble-t-il, en présence d'un extrait évangélique, destiné dans la pensée de son auteur à mettre en lumière l'hostilité des Juifs contre Jésus et la manière dont celui-ci triompha de leurs objections.

Cela dit, et bien que nous soyons en présence d'un texte secondaire, inférieur de beaucoup à nos textes évangéliques, la trouvaille est néanmoins d'importance. Elle atteste la diffusion en Egypte, dès avant 150, du texte du IVe Evangile dans les termes où nous le possédons actuellement. Or cet écrit, ne l'oublions pas, rédigé à Ephèse, ne put être représenté par un exemplaire dans la Haute Egypte qu'après un certain temps ; voici donc nos critiques, qui nous parlaient volontiers de plusieurs Jean, contraints à fixer vers l'an 100, donc vers la date traditionnelle, la composition de l'Evangile de S. Jean sous sa forme actuelle [1].

III. — Un fragment de l'Evangile de S. Jean de la Ire moitié du IIe siècle

Et, comme si cette preuve incontestable de la haute antiquité du IVe Evangile et de sa rapide diffusion n'avait pas suffi, voici que cette même année 1934 amenait la découverte, dans la collection inédite des papyrus grecs de la bibliothèque de John Ryland, d'un petit fragment d'un Codex de papyrus de l'évangile de S. Jean, XVIII, 31-33, 37 et 38. Le paléographe bien connu et si autorisé, sir Frederick Kenyon, en annonça la nouvelle au monde savant dans l'*Observer* du 24 novembre 1935. Le papyrus remonte, selon lui, sans aucun doute, à la première moitié du IIe siècle ; il date donc de la génération même pendant laquelle fut

[1] *Ad Damasum præfatio.*

[2] En dehors de l'ouvrage monumental du P. Lagrange, qui fera autorité pendant longtemps, on pourra consulter sur la critique textuelle du N. T. : Vogels-Pirot dans le *Supplém. au Dict. de la Bible,* t. II, col. 256 276 ; E. Jacquier, *Le Nouveau Testament dans l'Eglise chrétienne,* t. II ; L. Vaganay, *Initiation à la critique textuelle néo testamentaire.*

[3] *Fragments of an unknown Gospel and other early Christian Papyri,* London, 1935.

[1] Sur le papyrus Egerton, on pourra consulter : Lagrange, *La Critique rationnelle,* p. 633-649 ; Edg. R. Smothers, *Un nouvel évangile,* du IIe siècle, dans *Recherches de science religieuse,* 1935, p. 358-362 ; Huby, dans les *Etudes,* 20 sept. 1935, p. 763 765 ; Goguel, dans *Revue d'Histoire et de philosophie religieuse,* septembre 1935, p. 459 466 ; L. Cerfaux, *Parallèles canoniques et extra-canoniques de « l'Evangile inconnu »,* dans le *Muséon,* 1936, p. 55-77.

rédigé le IV[e] Evangile, et il prouve péremptoirement que cet Evangile existait et était en circulation dans la première moitié du II[e] siècle. Le fait que ce fragment aussi ancien a été trouvé dans une partie relativement écartée de la Haute-Egypte (Oxyrhynque, Behnesa), à une distance considérable du lieu d'origine du IV[e] Evangile, montre l'inanité de la théorie d'un certain nombre de savants sur sa date relativement tardive.

Si cette découverte avait été faite plus tôt, que d'hypothèses vaines et mal étayées elle aurait empêché de naître ! La vraie science n'y aurait rien perdu ; le renom de la critique y aurait quelque peu gagné.

(A suivre).

L'« AMI DU CLERGÉ » ET LES LIVRES

Comptes rendus Bibliographiques

S. THOMAS D'AQUIN. — **Summa Theologica.** Texte latin établi par le R. P. Pègues, O. P. — 6 vol. in-18 de 1200 à 1400 p. chacun, 40 f. le vol. — Paris, A. Blot, 1926-1935.

Avec le concours du R. P. Pègues, si avantageusement connu pour son zèle à propager la doctrine de S. Thomas, la maison A. Blot vient d'achever la publication d'une édition latine, particulièrement soignée, de la *Somme théologique*.

Le dessein qui a inspiré l'entreprise est analogue à celui qui, jadis, poussa S. Thomas à composer la *Somme*. Celui-ci avait voulu mettre à la portée des débutants une synthèse pratique de la Doctrine sacrée, jusqu'alors inexistante ; en fait, il a réalisé un chef-d'œuvre qui dépassait de beaucoup ses modestes prétentions, un ouvrage à la fois d'une valeur unique, non seulement pour les étudiants, mais aussi pour les maîtres, et d'une portée capable de satisfaire non seulement les théoriciens de la doctrine, mais aussi les praticiens de la vie spirituelle : car il est incontestable que la *Somme* joint au souci de la spéculation aristotélicienne celui de fournir une base et un aliment solide à la piété catholique, en sorte que l'ouvrage devient un excellent livre de lecture spirituelle. On a donc été très heureusement inspiré en cherchant à procurer au clergé et aux laïques que n'effraie pas le latin une édition pratique et peu encombrante de la *Somme théologique*. Et les éditeurs peuvent se féliciter de la manière parfaite dont ils ont su réaliser leur entreprise.

L'ouvrage se présente sous forme de volumes des plus maniables, reliés en toile souple, noire, avec tranches rouges, ce qui leur donne l'aspect d'un élégant petit bréviaire de poche, « le bréviaire du théologien », comme on l'a dit très justement.

Les caractères, parfaitement lisibles, sont imprimés sur papier fin, mais suffisamment opaque et légèrement teinté, ce qui évite la fatigue des yeux. Le texte est dépouillé, comme il convenait, de tout apparat d'érudition, mais établi d'après les meilleures leçons et parfaitement correct. En dépit des quelques réserves de détail que la critique savante a pu soulever sur le choix des variantes adoptées, le jugement de M. Gilson, qui a félicité le P. Pègues d'avoir trouvé « une excellente formule au point de vue pratique, » reste parfaitement exact.

Le titre même des articles a été l'objet d'un soin particulier de la part des éditeurs, qui ont tenu à le donner sous une forme strictement objective ; et, à la table des matières, on a eu l'heureuse idée de marquer par un signe affirmatif *(A)* ou négatif *(N)* la réponse faite par S. Thomas aux questions posées. Un autre progrès sur les éditions antérieures a été réalisé dans la manière d'indiquer les références aux autres œuvres du saint Docteur après l'énoncé de chaque article. Enfin, grâce à une ponctuation appropriée, en partie nouvelle, les subdivisions de chaque article — objections, solution, explication, réponse aux objections — apparaissent très distinctement au premier coup d'œil.

La diffusion rapide de cette édition nouvelle, aussi opportune que parfaitement réussie, et qui ne fait double emploi avec aucune autre, n'est pas le moindre des témoignages en sa faveur. Aussi ne saurait-on que lui souhaiter un succès toujours croissant.

S'il nous est permis de formuler un vœu, c'est qu'un septième volume comprenant des tables générales vienne prochainement couronner cette belle œuvre ; le prix d'ensemble ne s'en ressentirait guère, et les lecteurs y trouveraient certainement grand profit.

Octave DAUMONT. — **Le Cloître de Nazareth,** *couvent anglais de Bruges.* — In-8 de 546 pages, 20 f. — Paris, Desclée.

L'auteur présente modestement son ouvrage comme une adaptation française d'un livre anglais, paru en 1925, et retraçant l'histoire des chanoinesses de Saint-Augustin, anglaises d'origine, apparentées pour la plupart aux martyrs de la persécution qui sévit sous les règnes d'Henri VIII et de ses successeurs jusqu'à l'avènement du dernier des Stuart. Elles appartiennent à la célèbre Congrégation de Windesheim. Il était donc indispensable de reprendre leur histoire depuis les origines, c'est-à-dire depuis la fin du XIV[e] siècle. Ce long passé enferme tant de riches souvenirs, tant de profondeur de doctrine, tant de leçons bienfaisantes, qu'il eût été dommage de n'en point retracer les grandes lignes. La chose présente d'autant plus d'intérêt que l'auteur croit retrouver l'histoire de la spiritualité de l'*Imitation de Jésus-Christ* dans l'histoire des monastères qui, les tout premiers, s'en sont inspirés comme d'une règle de vie. A travers l'âme de l'auteur anonyme de l'*Imitation*, on saisit en effet le mouvement de vie intérieure de tout un milieu fervent, tributaire de la dévotion au Christ si répandue au moyen âge. On y contemple le beau reflet d'un petit monde d'âmes religieuses que l'auteur anonyme a dû connaître de tout près, un peu comme S. François de Sales composant son *Traité de l'Amour de Dieu* avec l'expérience délicate que lui donnaient ses filles de la Visitation. C'est ainsi que M. Daumont a eu la main heureuse en découvrant dans les chroniques des monastères de Diepenveen, de Sainte-Ursule et de Sainte-Monique de Louvain, la tradition ininterrompue et très fidèle de l'esprit de la Congrégation de Windesheim. C'est la même tradition qui se retrouve aujourd'hui, pure et inaltérée, dans les monastères de Bruges, de Haywards Heath et de Hoddesdon en Angleterre. Il eût donc été bien difficile de faire l'histoire du Cloître de Nazareth, qui date de 1629, sans remonter à ses origines et jusqu'à Diepenveen, le joyau des fondations de Windesheim.

C'est seulement au chap. V que commence l'histoire proprement dite du Cloître de Nazareth, dont les principales animatrices furent Mère Mary Pole et Sœur Augustina Bedingfield. On trouve également en ce chapitre d'intéressants et édifiants détails sur la vie et sur la mort de Mère Mary Wright et de Lady Lucy Herbert of Powis.

Le chap. VI est tout entier consacré à la tourmente